

Objectifs globaux du Programme de compétences avancées en médecine des toxicomanies

Expert médical :

1. Procéder à une évaluation approfondie de l'usage de substances chez un patient, y compris :

- Vérification des antécédents d'alcoolisme et de toxicomanie
- Évaluation de la prévalence de comorbidités psychiatriques
- Identification des complications médicales liées à l'usage de substances et autres comorbidités
- Identification des problèmes psychosociaux pouvant nuire au traitement et au rétablissement
- Analyses de laboratoire servant à évaluer la consommation
- Diagnostic d'un trouble lié à l'usage de substances et de troubles concomitants
- Élaboration d'un plan complet de soins axés sur la collaboration pour traiter les troubles liés à l'usage de substances et les affections physiques et psychiatriques concomitantes
- Demandes de consultations auprès de spécialistes des soins primaires et autres spécialistes

2. Offrir des services de counseling aux personnes qui souffrent d'un trouble lié à l'usage de substances conformément aux techniques d'entrevue motivationnelle, à la thérapie cognitivo-comportementale, et à la réduction des méfaits.

3. Assurer la gestion médicale du sevrage de l'alcool et des substances illicites chez les patients externes et hospitalisés.

4. Assurer la gestion de la douleur chronique concomitante et des troubles liés à l'usage de substances.

5. Mettre en œuvre et superviser un traitement pharmacologique pertinent pour les troubles liés à l'usage de substances, tels que les médicaments contre l'accoutumance et le traitement par agoniste opioïde.

Communicateur :

1. Établir un lien professionnel avec les patients et leurs familles.

2. Travailler efficacement au sein d'une équipe interdisciplinaire.
3. Utiliser les techniques d'entrevue motivationnelle pour faire participer les patients souffrant de troubles liés à l'usage de substances.
4. Mettre en pratique les principes de soins éclairés qui tiennent compte des traumatismes et de la violence dans l'utilisation d'un langage non stigmatisant et favoriser des interactions cliniques sans jugement et chaleureuses.

Collaborateur :

1. Fonctionner efficacement au sein d'une équipe interdisciplinaire afin d'offrir des soins de santé de haute qualité aux personnes souffrant de troubles liés à l'usage de substances.

Leader:

1. Contribuer à l'amélioration de la prestation des soins de santé au sein des équipes, des organisations, et des systèmes.

Promoteur de la santé :

1. En mesure d'offrir des consultations spécialisées en toxicomanie aux prestataires locaux de soins de santé au sein des milieux hospitaliers, de soins primaires, de santé publique et communautaires.
2. Militer, au sein du système de soins de santé et de la communauté, en faveur des personnes souffrant de troubles liés à l'usage de substances.

Chercheur :

1. Capacité d'enseigner aux autres médecins et aux étudiants dans le domaine de la médecine des toxicomanies.
2. Être familier avec la recherche pertinente dans le domaine de la médecine des toxicomanies et se tenir au courant des développements récents.

Professionnel :

1. S'engager à offrir des traitements fondés sur des données probantes et à traiter les patients de manière éthique, avec respect et dignité.

